

Le jardin d'enfants : critique du rapport de Mlle Vuagnat

Autor(en): **Guex, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische pädagogische Zeitschrift**

Band (Jahr): **5 (1895)**

Heft 3

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-788394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Jardin d'Enfants.

Critique du rapport de Mlle Vuagnat,

présentée au congrès fröbelien de Neuchâtel le 9 septembre 1894,

par *François Gux*, professeur,

Directeur des Ecoles normales, à Lausanne.

Avouons, dès le début, que ces quelques pages dues à la plume d'une de nos meilleurs „jardinières“ de la Suisse romande sont bien faites pour intéresser à l'école enfantine ceux qui ne la connaissent point encore. On sent à chaque ligne que l'on a affaire à une directrice expérimentée, connaissant la nature enfantine et ayant vraiment conscience que si faire une œuvre d'éducation est chose difficile, complexe, délicate, cela est surtout vrai de la première enfance.

Nous félicitons Mlle Vuagnat de son travail et nous espérons que la discussion à laquelle il donnera lieu tournera au profit de l'éducation des petits.

Nous sommes d'accord avec Mlle Vuagnat quand, dans la partie générale de son rapport, elle parle en faveur d'une *éducation nationale*, prenant l'enfant, sinon au berceau, à partir du moment, à tout le moins, où la famille, dans la plupart des cas, ne peut plus s'en occuper. L'école enfantine doit, où elle existe, sortir des mains de l'éducation privée et devenir affaire de l'Etat. Genève, Neuchâtel nous ont montré, la voie dans ce domaine. Suivons-les.

«L'éducation est en la base de l'éducation nationale», dit le rapporteur.

Pour qu'il en soit ainsi, qu'elle le devienne partout, qu'elle continue à l'être dans les pays qui ont organisé cet enseignement, il faut à tout prix désarmer nos adversaires, — ils sont nombreux — montrer que l'on peut faire de bonne et saine pédagogie, à quatre ou cinq ans, débarrasser ces leçons de toutes les exagérations qu'on leur a reprochées, ne point accepter les doctrines plus ou moins mystiques de Fröbel,

repousser ce symbolisme dont il a usé et abusé sans mesure, tendance dans laquelle quelques fanatiques frœbeliens, comme toujours, ont été plus loin que leur maître.

Pour que notre cause progresse, n'oublions pas un instant que nous n'avons pas à subordonner l'enfant au service de la pédagogie, de tel ou tel système qui nous captive, mais que nous avons à plier et à façonner nos systèmes, notre science de l'éducation — car il en est une — aux besoins physiques, intellectuels et moraux de l'enfant. La pédagogie, telle que nous la concevons, avec son fond philosophique, scientifique, ses applications pratiques nombreuses, est faite pour l'enfant, et non l'enfant pour elle.

Nous applaudissons également quand le rapporteur insiste sur l'importance qu'il y a à confier cette éducation à des personnes dévouées et qualifiées, toujours prêtes à écarter à temps voulu tout exemple fâcheux et à préserver de tout contact dangereux.

Nous aimerions aller plus loin encore. L'exemple, ce grand éducateur !

C'est surtout quand il s'agit de l'éducation des petits qu'il est bon d'en parler. L'enfant, celui des écoles enfantines, avant tout, est imitateur. La maîtresse d'école enfantine doit être psychologue, elle doit connaître l'importance des impressions primordiales qui viennent faire trace dans la mémoire, dans l'imagination et déjà dans la conscience de l'enfant. Ce sont ces impressions qui développent en lui telle ou telle propension d'où peut dépendre son avenir. Que de paroles imprudentes, que de propos inconsidérés, la seule vue d'un enfant, d'un de ces petits, devrait retenir sur nos lèvres !

Imitateurs au suprême degré, les enfants se modèlent sur leur institutrice. Ils se façonnent suivant la nature du milieu où s'écoule leur enfance et le psychologue sait quelles empreintes décisives, indélébiles ces premières impressions peuvent laisser dans les jeunes cerveaux : Un mot, un acte peuvent en quelque sorte, à l'état de photographie vivante, graver dans un cerveau impressionnable au premier chef, et pour de longues années, soit l'image d'une malhonnête action qu'il pourra reproduire, soit le souvenir de telle idée dont il pourra s'inspirer.

Tout fait trace dans ces jeunes cerveaux : tout sert de véhicule aux fâcheuses influences qui se glissent avec les sensations dans l'organisme cérébral. Quand nos institutrices de jardins d'enfants sont bien pénétrées de la justesse des paroles de Fénelon : „Ne versez jamais dans l'esprit de l'enfant, ce réservoir si petit et si précieux, que des choses exquisés“, que ces paroles seront en quelque sorte la pierre angulaire de leur système pédagogique, leur guide en chaque occasion, nos petits enfants

seront entre bonnes mains. — De là découle pour l'Etat la nécessité absolue de placer les jeunes filles qui se vouent à cette mission à cette hauteur d'idées et de sentiments qui fait qu'elles ne sont plus des mercenaires, mais des jeunes filles sachant bien ce qu'elles veulent, d'où elles partent et où elles vont.

* * *

Mlle Vuagnat cherche à démontrer par des faits que, malgré tous les doutes et tous les griefs, le nombre des écoles enfantines s'accroît chaque jour et que la cause de cette institution est en progrès presque partout.

Elle eût pu invoquer, à l'appui de ses assertions, les exemples récents : celui de *Zurich* où les jardins d'enfants de quelques communes extérieures, vont, ensuite de la fusion de ces communes, rentrer dans le domaine de la nouvelle ville de Zurich ; de *St-Gall* où le nombre des enfants fréquentant les écoles enfantines est si grand que l'Etat devra dans un avenir assez rapproché, autrement que par un simple subside accordé au *cours spécial*, s'intéresser plus directement et d'une façon plus efficace à ces écoles, de *Bâle-Ville*, qui, il n'y a que quelques mois, dans la dernière séance du Grand Conseil, a légiféré sur ces matières et adopté un fort beau règlement concernant l'organisation et la direction des écoles enfantines (le traitement des maîtresses ira de 1500 à 2000 frs., celui de l'inspecteur ou de l'inspectrice sera de 3000 à 5000 frs.) ; du *canton de Vaud* qui, en 1892, a institué un brevet spécial pour la direction de ces écoles, où le nombre de ces écoles enfantines augmente chaque année et où enfin, grâce à la sollicitude éclairée de Monsieur le Conseiller d'Etat Ruchet, chef du département de l'Instruction publique et des cultes, des dispositions définitives vont régler tout ce qui touche à l'organisation des écoles enfantines, à la formation du personnel enseignant et au mode d'obtention d'un diplôme spécial de capacité ! Ces faits ne permettent-ils pas d'affirmer que notre institution jouit d'une faveur croissante, qu'elle se généralise de plus en plus, qu'elle devient populaire, pour reprendre le mot employé par le rapporteur.

* * *

Mlle Vuagnat a mille fois raison de s'arrêter en premier lieu au côté physique, sanitaire de l'institution. Ici, plus qu'ailleurs encore, le point de vue hygiénique prime tout. On n'insistera jamais assez sur les conditions hygiéniques que doivent remplir les locaux où ces petits enfants sont appelés à vivre. Ces conditions doivent faire l'objet d'un règlement spécial, tant au point de vue des bâtiments proprement dits, que du

matériel, de l'ameublement, autrement dit de l'air, de l'activité, de la nourriture, de l'inspection quotidienne de propreté, etc. Les constructions nouvelles doivent, à tout prix, être mises en harmonie avec les besoins de l'enfant et les devoirs que nous avons envers lui.

Impossible d'entrer ici dans le détail. Je me permets de recommander aux personnes qui ne les connaîtraient pas encore les brochures de *Niepce*, Instructions spéciales concernant la construction, le mobilier et le matériel d'enseignement des écoles enfantines et des écoles primaires. Paris, Paul Dupont; et de M. le Dr. Leuch, Suivie du travail de M. Küttel, président de la Société suisse des jardins d'enfants („Die Kindergärten und Kleinkinderschulen der Stadt Zürich“, vom Stadtarzt Dr. Leuch und alt Schuldirektor Küttel. Zürich, Arnold Bopp, 1893.)

* * *

Nous entrons dans le cœur de la question quand le rapporteur examine les deux tendances principales qui se manifestent dans ce domaine.

Les uns sont trop pressés; ils veulent tout apprendre au pauvre petiot qu'on vient d'enlever à sa famille et dont on voudrait faire aussitôt un écolier. Ils admirent les fruits hâtifs. — C'est le cas ou jamais de se souvenir que l'école infantine n'est pas une école au sens propre du mot, ce n'est qu'une *famille agrandie*, les enfants doivent y recevoir les soins comme ils les recevraient de leurs parents et surtout de la grande éducatrice, de la mère, d'une mère éclairée, intelligente, dévouée, au cœur sensible, dont il s'agit d'imiter le plus possible les procédés d'éducation. L'institutrice remplace donc la mère dans le jardin d'enfants, si tant est qu'une mère peut être remplacée; du moins, elle doit tendre à l'y remplacer, cette mère intelligente et tendre, qui ne donne pas des leçons en forme, mais qui développe son enfant physiquement, intellectuellement et moralement, sans avoir l'air d'y toucher.

Ah! Si le jardin d'enfants a été tant décrié par ci par là, c'est qu'aussi bien des péchés pédagogiques ont été commis dans ce domaine; que de leçons contre nature ont été données! que d'écoles inhumaines!

Ici, c'est une institutrice qui veut à tout prix briller et montrer que les bambins de sa classe savent lire à cinq ans, là, c'est une orientation nouvelle, mais néfaste donnée à cet enseignement *en vue d'un examen que les enfants ont à passer à leur entrée à l'école primaire*. «Que connaît-il des nombres,» demande-t-on, mais c'est insignifiant! A quoi bon toutes ces écoles enfantines, ces enfants feraient mieux de nous venir directement plutôt que de passer deux ou trois ans sur les bancs de l'école en pure perte.»

Et l'on devine les conséquences ; la maîtresse d'école enfantine se conforme à ces exigences ! Ce n'est pas tout. L'école frœbelienne donne prise à d'autres objections. On constate de droite et de gauche que la doctrine est quelque peu vague, mal définie et pénétrée d'un élément absolument étranger à la méthode d'enseignement et en profond désaccord avec les principes de la pédagogie moderne : c'est le mysticisme nuageux, une sorte de dévotion métaphysique incompatible avec un système pédagogique qui prétend procéder de l'observation.

Et l'on a vu des institutions de jardins d'enfants, éprises de la poésie un peu aérienne et vague des „*Causeries de la mère*“ amener la méthode frœbelienne à n'être plus qu'une forme irréaliste, quelque chose d'insaisissable et d'éthéré.

D'autres enfin, frappées par le côté matériel des petits travaux, des broderies, des constructions, du pliage, du découpage ou du modelage, réduisaient la méthode à un pur mécanisme et l'école enfantine devient entre leurs mains, pour ces utilitaires de l'éducation, un atelier d'apprentissage de petits riens, de mille menus objets de nulle valeur.

Voilà le danger. Telles sont les objections. Il y faut répondre et, à tout le moins, faire en sorte de ne pas y donner prise.

Et pour cela il faut que les jeunes filles qui se vouent à cette tâche soient formées dans un esprit en rapport avec le but à atteindre. Or, ce but est celui-ci : L'école enfantine forme le passage de la famille à l'école ; elle garde la douceur indulgente de la famille, en même temps qu'elle *initie* au travail et à la régularité de l'école.

L'école enfantine n'est pas là à proprement parler pour donner le savoir à l'enfant, encore moins pour en faire un savant. On ne juge pas cette institution par la somme des connaissances communiquées, par le niveau qu'atteint l'enseignement, mais par l'ensemble des bonnes habitudes auxquelles l'enfant est soumis, par le plaisir qu'on lui fait prendre à tous ses travaux, par les habitudes d'ordre, de propreté, de politesse, d'attention, d'obéissance, mais aussi d'activité intellectuelle qu'il y doit contracter.

Ainsi pas d'enseignement prématuré, pas d'instruction à outrance, qui paralysent les forces de ce petit être avant le temps, qui étouffe d'excellents germes prêts à éclore naturellement un moment ou l'autre.

Il y a lieu de tenir compte des diversités de tempérament, de la précocité des uns, de la lenteur des autres. Le but n'est pas de les faire parvenir à tel ou tel degré de savoir en lecture, en calcul, en écriture. L'essentiel, c'est qu'ils sachent bien le peu qu'ils savent, c'est surtout qu'ils ne prennent pas en dégoût ces premiers exercices scolaires, c'est

qu'ils montrent de l'empressement à voir, à écouter, à observer, à imiter, c'est qu'ils aient l'âme ouverte à toutes les bonnes impressions morales. Après cela, il importe peu que l'enfant connaisse quelques pages de plus ou de moins du syllabaire illustré ou quelques combinaisons de plus ou de moins de nombres.

A dire vrai, on peut presque dire, en forçant quelque peu sa pensée, que l'école enfantine est un mal nécessaire. Nous touchons ici au côté délicat de toute la question. Le petit enfant est fait pour rester auprès de sa mère; c'est elle qui, mieux que la meilleure maîtresse des petits, mieux que le plus sagace des pédagogues, est à même de diriger cette première éducation. Dans ces jeunes années, il faut la main d'une femme; il faut sa douceur, sa patience, son dévouement, sa finesse de perception, sa mobilité aussi. Cette femme, la première et la meilleure des institutrices, c'est la mère, mais une mère qui comprend ce rôle d'éducatrice spontanée, qui sait deviner, suggérer habilement, improviser, s'adapter à la force cérébrale des petits et qui possède cette compréhension intime de choses qui fait qu'elle ne s'égare pas; enseignement pratique de tous les instants, dont la première intuition se fait par l'œil, tandis que la sensibilité en achève l'assimilation, — véritable *enseignement lacté*, suivant l'heureuse expression de Michelet, enseignement qui a pu faire dire que „les mères seules font les hommes“.

Mais, disons le bien vite, laisser l'enfant à sa mère est un *idéal*, irréalisable dans notre état social actuel. Bien rares sont aujourd'hui les enfants qui peuvent recevoir cette première éducation dans la famille. Le travail du père de famille, même de celui qui est bien portant et de bonne conduite, ne suffit pas toujours à élever les enfants; la femme se voit ainsi forcée de travailler, elle aussi, hors de la maison. L'enfant ne peut pas rester seul au foyer; il ne peut pas vagabonder dans les rues. Il lui faut un abri et c'est pour lui qu'est fait le jardin d'enfants.

* * *

Le rapporteur, commentant les paroles du grammairien français Dumarsais, insiste sur l'ordre qu'il convient d'observer dans l'acquisition des connaissances, sur l'importance qu'il y a, dans cet enseignement élémentaire, à connaître les connaissances qui doivent précéder et celles qui doivent suivre.

Rien de plus juste. Toute institutrice du jardin d'enfants devrait être un profond psychologue; elle devrait connaître les lois de l'évolution de l'esprit, savoir les conditions dans lesquelles les connaissances s'acquièrent, dans quel ordre il convient de les présenter à l'esprit en tenant toujours compte de ce qui y existe déjà, en ne pas imposant son

savoir sans faire appel à ce qui est donné : *le talent de l'éducateur — et surtout de l'éducateur des petits — consiste à rattacher par un lien quelconque les connaissances nouvelles à celles que l'enfant peut avoir précédemment acquises*, autrement dit les notions nouvelles se lient à des notions anciennes ; elles les complètent, les rectifient au besoin.

Aussi, Mlle Vuagnat, avez-vous, ici encore, cent fois raison. „Ne commençons pas trop tôt.“ Vous qui connaissez ces petits enfants, dites le bien haut, afin que chacun l'entende : ne commençons pas trop tôt.

D'un autre côté, ne commençons pas trop tard non plus sous prétexte que l'enfant a droit au bonheur, que la nature veut pour l'enfant un rayon de soleil qui réchauffe, l'air qui vivifie, le mouvement, le jeu des muscles, l'exercice naturel des organes, la liberté d'allures, qu'il faut, sinon supprimer chez lui tout effort, du moins rendre ce dernier plus facile, le modérer — bien convaincu que nous sommes que cet effort ne peut pas être supprimé, que l'enfant doit y être habitué dès qu'on le peut et que l'enseignement élémentaire vaut moins comme valeur intrinsèque que par la façon dont il est présenté, par la méthode.

* * *

3° Pour que le jardin d'enfants s'acclimate de plus en plus chez nous, pour qu'il devienne vraiment populaire, il faut enfin — et c'est là l'essentiel — qu'il soit, avant tout un établissement éducatif au premier chef, c'est-à-dire un établissement destiné à développer les qualités morales de l'enfant.

Nous nous expliquons.

L'enfant doit s'y trouver, en premier lieu, dans les meilleures conditions de *bien-être physique*.

L'enfant doit y apprendre à *voir* et à exprimer simplement ce qu'il voit ; on le met à l'école de l'observation ; c'est l'éducation des sens, le côté *intellectuel* de la question.

En troisième lieu, il doit y être placé dans une atmosphère *morale* et *moralisante*.

Autrement dit, le corps doit s'y développer normalement, l'intelligence et le cœur doivent s'y épanouir.

* * *

Tout enseignement doit être éducatif et celui qui ne l'est pas ne mérite pas d'être décoré du nom d'enseignement. Cette vérité s'applique, on le conçoit, en première ligne au jardin d'enfants. Tout ce qui y rappelle le dressage matériel, intellectuel y est un crime de lèse-enfance.

En effet, l'éducation ne comporte pas seulement un ensemble de qualités *extérieures*, qui donnent entrée dans ce que l'on est convenu

d'appeler la bonne société. Cette éducation-là n'est qu'un *vernis*; c'est le côté matériel de l'éducation.

Il y a de plus l'éducation *intérieure* d'où procède celle dont je viens de parler; cette éducation qui, en enrichissant l'intelligence, cherche le chemin du cœur de l'enfant et le pousse à agir, ne consiste pas seulement à discipliner matériellement les enfants; elle doit commencer au jardin d'enfants, se poursuivre avec énergie à l'école primaire et se perfectionner plus tard chaque jour de la vie du citoyen.

Est-ce à dire que l'on puisse se passer de discipline et de discipline matérielle au jardin d'enfants? Evidemment pas. Cette discipline y est d'abord passive, inconsciente, avant d'y être raisonnée, consentie et volontaire. Elle est, dans les premières années de la scolarité, ce que Herbart appelle „die Polizei“, c'est-à-dire un ensemble de règles et de commandements catégoriques, *autoritaires*. Ce dernier mot n'est point synonyme de sec, de sévère, mais ce terme est simplement opposé à discipline par le raisonnement.

* * *

Puisque l'école enfantine doit réaliser un idéal, qui est celui d'être l'image d'une famille modèle, il faut que l'éducation des garçonnets et des fillettes se fasse *en commun*, c'est-à-dire que le jardin d'enfants doit être *mixte*. On y gagnera des deux côtés. Cette vie en commun est une garantie de bonne tenue, de délicatesse dans les relations et les propos. L'école est une préparation à la vie sociale. Les garçons et les filles doivent être confondus, pendant tous les exercices du jardin d'enfants. Cette co-éducation exerce sur tous une influence moralisatrice. Nous sommes ici dans un milieu familial et non dans une caserne.

* * *

Nous touchons enfin à un dernier point, qui n'a point échappé à la perspicacité de Mlle Vuagnat. Il s'agit, après l'éducation morale, de l'éducation religieuse proprement dite, qui, elle aussi, a sa place dans le jardin d'enfants.

C'est ici que le mysticisme de Frœbel aidant, on a beaucoup erré et que l'on erre encore aujourd'hui.

Dans certaines écoles enfantines, on fait *apprendre par cœur* une quantité de récits bibliques, de psaumes, de cantiques, de maximes, de petites poésies, de chants profanes. Sans doute, le jardin d'enfants manquerait à sa mission, s'il ne parvenait pas à ouvrir l'âme infantile aux premières lueurs de piété. Mais, de grâce, choisissons dans tout cela! — Comment justifier ces maîtresses d'écoles enfantines qui, à des enfants de 4—6 ans racontent les faits bibliques dans l'ordre chronologique,

les font apprendre par cœur et exigent que les petiots sachent les réciter sans omettre le moindre mot!?

L'esprit de l'enfant, est-il besoin de le dire, est incapable de s'assimiler de telles choses; à cet âge, il ne témoigne aucun intérêt pour ces matières; „c'est trop matin pour eux“, comme le dit d'une façon charmante Mme de Sévigné. Ce faisant, on va à l'encontre du but que l'on se propose; on ne fera pas aimer Dieu à l'enfant en émoussant ses sens pour tout ce qui est élevé, en associant l'idée d'un être supérieur à l'ennui mortel que lui causent ces longues prières, ces récits, ces leçons de catéchisme, ces passages bibliques machinalement récités et jamais ou très rarement compris.

Associions plutôt l'idée divine à l'idée de ce qu'il aime, à l'idée de tout ce qui lui procure du bonheur et du bien-être.

La psychologie doit nous servir de guide. Les conditions dans lesquelles se développe la mémoire doivent pourtant guider l'institutrice. N'est-ce pas la surcharger, la surmener que de vouloir, à un âge si tendre, lui confier un pareil ballast?

Il m'est agréable, sur ce point encore, d'être d'accord avec l'honorable rapporteur. Mlle Vuagnat incline à croire que ce n'est pas dans la Bible, mais bien plutôt dans la nature que l'on apprend à connaître Dieu. Elle est d'avis, nous le constatons avec plaisir, que pour ce petit enfant, la Bible est trop pleine de „mystérieuse obscurité“.

En effet, n'allons pas chercher le Créateur si loin dans le passé quand il se voit tout près de nous dans le présent, dans tout ce qui nous entoure.

Rappelons-nous bien, avec tous nos grands maîtres, que la morale qui convient le mieux aux enfants, c'est la morale en *action*, que c'est par l'exemple que l'on prêche aux petits, que la meilleure préparation religieuse est celle qui commence par des *faits*.

Et Frœbel l'entendait bien ainsi lui-même. Les „Causeries de la mère“ en sont la preuve. (Voir son „nid d'oiseaux“ et comment il arrive à faire aimer Dieu dans toutes les merveilles de la nature.) Ce n'est que par le visible, le concret que l'enfant peut arriver à l'invisible, à l'abstrait. Telle est à notre sens la meilleure préparation religieuse.

* * *

Nous sommes arrivé au terme de ce petit aperçu, très rapide coup-d'œil jeté sur le travail de Mlle Vuagnat. Cette dernière, dont nous adoptons sans restriction les conclusions, sera, nous l'espérons du moins, de notre avis, si nous la prions de bien vouloir y ajouter comme com-

plément et en manière de conclusion, les quelques réflexions suivantes, qui me paraissent résumer ce que j'ai dit de cette éducation de la première enfance.

Conclusions.

Le jardin d'enfants ou l'école enfantine, image d'une famille, mais agrandie, mais plus nombreuse, milieu spécial qui doit envelopper l'enfant de toutes parts, où il doit se développer en s'imprégnant des choses ambiantes, choisies pour lui comme on choisit une fleur au milieu d'un *jardin*.

Le jardin d'enfants, institution où le côté physique de l'enfant fera l'objet de soins de plus en plus vigilants, où le côté intellectuel sera cultivé avec ménagement, sobriété, où on habituera peu à peu l'enfant à l'effort, au travail, non point dans un but utilitaire, économique, mais idéal.

L'école enfantine, synonyme de classe qui sera une causerie, de travaux qui seront des jeux, où l'instruction et l'éducation se fait par les sens et par le raisonnement, par le travail et par les arts, diminutifs de l'art humain.

L'école enfantine, institution où il n'est presque pas permis de parler d'enseignement au sens ordinaire du mot, c'est-à-dire de leçons suivies, réglées, méthodiques, où le travail permet aux sentiments du cœur de se traduire en *actes*, autrement dit où l'intelligence influe sur les résolutions de l'élève, première condition d'un enseignement vraiment éducatif, but suprême de l'école enfantine.

Le jardin d'enfants enfin, synonyme d'éducation par le bonheur, idéal peu réalisable en notre époque troublée, dans notre société inquiète, mais idéal vers lequel nous devons tendre sans relâche.